



Collège et Lycée Hector Berlioz

Les professeur-e-s mobilisé-e-s, syndiqué-e-s et non-syndiqué-es, aux parents

RÉFORME DES RETRAITES, REDÉFINITION DE NOS MÉTIERS: attention danger !

Vendredi 24 janvier, le projet de loi sur la réforme des retraites est présenté en conseil des ministres. Cette réforme pénalisera une grande partie des salarié-e-s du public et du privé.

Pour les enseignant-e-s, la retraite par points = 30 à 40% de retraite en moins.

Le nouveau bac en question

Les réformes du lycée et du bac sont contestées depuis des mois: inadaptation des programmes, suppression des heures de cours, tri des élèves pour le supérieur, rupture d'égalité avec le nouveau bac... **Les épreuves communes de contrôle continu (E3C) cristallisent toute la colère en ne respectant ni les élèves ni les enseignant-e-s.**

La lutte engagée pour leur annulation révèle toute la tenacité des personnels à défendre l'intérêt et la réussite des élèves comme leurs missions d'intérêt général.

La vérité sur la retraite par points

Déconnecter l'adoption de l'âge pivot (64 ans) de la réforme des retraites par points est une stratégie de division syndicale. Pour rallier les directions CFDT et UNSA, le gouvernement retire provisoirement l'âge pivot : **une annonce en trompe l'œil car l'âge pivot rebaptisé âge d'équilibre reste un des éléments de la retraite par points pour les générations après 1975.** Les conditions posées à la conférence de financement (ni baisse des pensions, ni hausse des cotisations notamment patronales) annoncent un accord impossible à trouver. Le recours aux ordonnances pour garantir "l'équilibre budgétaire" permettra au gouvernement d'imposer au printemps pour les générations avant 1975 le retour de l'âge pivot ou la hausse des durées d'assurance !

Les fausses promesses du ministre

J.-M. Blanquer est bien flou sur la revalorisation annoncée pour compenser les 30 % de pertes sur les pensions : 500 millions ? 10 milliards ? La promesse de 100 milliards sur 17 ans aux dernières nouvelles ! **Aucune loi de programmation budgétaire n'est engagée pour cela mais les contreparties se dessinent bel et bien tout de suite:** allongement du temps de travail, élargissement des missions à n'en plus finir pour quelques primes à la tête du client et à la main des directions. Les profs, CPE et PsyEN perdant-e-s sur la retraite et perdant-e-s sur leurs conditions de travail ?

Ce n'est pas vrai que « tout va bien » !

La mobilisation des personnels de l'éducation, en grève majoritaire depuis le 5 décembre contre la réforme des retraites, a fait surgir dans le débat public leur épuisement professionnel, la faiblesse de leurs salaires, le regard méprisant du ministre sur leurs missions, l'écœurement généralisé des salles des professeur-e-s à l'écoute d'un discours institutionnel lénifiant ou autoritaire sur le travail avec les élèves !